

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Union africaine : de la diplomatie au rapport de force en Mauritanie

- Monde -

Date de mise en ligne : jeudi 25 septembre 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Le général Abdel Aziz a jusqu'au 6 octobre prochain pour rétablir l'ordre constitutionnel dans le pays en réintégrant dans ses fonctions, et sans conditions, le président déchu Sidi Ould Cheikh Abdallahi. En adoptant cette démarche, l'organisation africaine s'engage dans une stratégie risquée pour sa crédibilité en cas d'échec.

L'internationalmagazine.com - publié le 24/09/2008 A partir de maintenant, les auteurs du putsch en Mauritanie ont "un délai allant jusqu'au 6 octobre 2008 pour rétablir l'ordre constitutionnel dans le pays". Selon un communiqué de l'agence de presse Pana parvenu à la rédaction d'International Magazine, le Conseil de paix et de sécurité (**CPS**) de l'Union Africaine (**UA**) a décidé de hausser le ton contre le général Abdel Aziz et les autres auteurs du putsch 6 août 2008 en Mauritanie.

Dans son communiqué, l'organisation panafricaine est sans ambiguïté sur ce qu'elle entend par "rétablir l'ordre constitutionnel" : il s'agit de la réintégration "dans ses fonctions, et sans conditions, du président déchu Sidi Ould Cheikh Abdallahi", conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte constitutif de l'UA ratifié par la Mauritanie. Il ne s'agit pas de l'organisation de nouvelles élections ou encore d'un large débat sur la sortie de crise.

Au sujet de ces mesures, institutionnelles ou législatives, prises par la junte pour légitimer son coup d'Etat en organisant une sortie de crise "anticonstitutionnelle", le Conseil de paix et de sécurité de l'UA les déclare nulles. "Le CPS a également déclaré nulles les mesures de nature constitutionnelle, institutionnelle et législative prises par les autorités militaires en Mauritanie au lendemain du coup d'Etat du 6 août 2008", indique le communiqué.

Toutes les actions et initiatives de la junte au pouvoir en Mauritanie sont illégitimes

L'UA "met en garde les auteurs du putsch et leurs partisans contre le risque de sanctions et d'isolement, s'ils ne répondent pas positivement à cette requête". L'organisation africaine exhorte par ailleurs ses membres à "considérer comme illégitimes toutes les actions et initiatives de la junte au pouvoir en Mauritanie, dirigée par le général Abdel Aziz, destinées à bloquer le retour à l'ordre constitutionnel". Un appel au soutien de la démocratie sûrement à l'adresse du président sénégalais Wade qui, "ironie d'époque", reste jusqu'à ce jour le seul chef d'Etat africain à avoir apporté son soutien à la junte.

En effet, le 10 septembre dernier sur le perron de l'Élysée à Paris, et alors qu'il venait de finir son entretien avec le président français, Nicolas Sarkozy, Abdoulaye Wade a manqué une autre occasion de se taire en déclarant que "la junte est sur la bonne voie pour organiser des élections" et que "l'Union africaine doit être aux côtés de la Mauritanie pour l'aider à réussir des élections libres, transparentes et démocratiques". Avant d'ajouter "le calme qui règne aujourd'hui dans le pays est la réponse du peuple au coup d'Etat".

S'exprimant un jour sur les questions de transition démocratique, le président gabonais, le doyen Omar Bongo, ne disait-il pas que ce n'est pas toujours les plus démocratiquement élus qui savent protéger la démocratie !

De toute façon, en faisant le choix de ne pas céder sur la protection des valeurs démocratiques sur le continent, l'Union africaine aura-t-elle néanmoins les moyens et le soutien nécessaires pour mener ce nouveau combat ? Le couperet tombe dans 12 jours...

Emile Fidiack

lire l'article sur le site www.linternationalmagazine.com